



**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines

| | | | |
|--------------------------------|-----------|---------------------------|-----------|
| Nombre de délégués en exercice | 31 | Absents représentés : | 5 |
| Présents | 24 | Absents non représentés : | 2 |
| VOTANTS | | | 29 |

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 7 juin 2016, après convocation légale reçue le 1^{er} juin 2016, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Henri BERNAL, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Christian SOLLIER, M. Lucien STANZIONE, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

Etaient Absents représentés :

Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à Mme Françoise LAFAURE),
M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à M. Christian GROS),
M. Yannick LIBOUREL, (Pouvoir donné à Mme Karine CANDALE),
Mme Nadia MARTINEZ, (Pouvoir donné à Mme. Laurence MONTERDE),
M. Michel MUS, (Pouvoir donné à M. Claude PARENTI).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, M. Pascal BONNIN.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Désignation d'un conseiller communautaire à l'Association Syndicale Libre –
Quartier de Beaulieu à Monteux**

Monsieur Christian GROS, Président, indique à l'assemblée que par délibération n°19 du 20 mai 2014, le conseil communautaire a désigné quatre conseillers communautaires représentant le collège public au sein de l'ASL de Beaulieu.

Il s'agit de :

- Maryline EYDOUX
- Pierre GABERT
- Michel TERRISSE
- Thomas CONSTANTIN

Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE Monsieur Claude PARENTI pour remplacer Monsieur Thomas CONSTANTIN au sein du collège public de l'ASL de Beaulieu

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS
Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat

Le Président,

Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le : 26/06/2016
Affiché le :

